



**Syndicat Mixte des Mobilités  
de l'Aire Grenobloise**

**Liste des délibérations examinées  
Comité Syndical du 26 septembre 2024**

1	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Travaux d'aménagement du Pôle d'échanges multimodal de La Bâtie à Saint Ismier Lot 2 Passerelle modes actifs au-dessus de l'autoroute - Autorisation du Président à signer l'avenant n°4 au marché n°2022-15.	<b>Adoptée</b>
2	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Pôle d'échanges multimodal de Brignoud : bilan de la concertation préalable.	<b>Adoptée</b>
3	Compétences obligatoires - Prestation pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création d'un système de gestion patrimoniale du SMMAG sur l'ensemble de son patrimoine - Autorisation donnée au Président à signer le marché.	<b>Adoptée</b>
4	Mobilités urbaines - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, financière et technique pour la passation des contrats d'exploitation des lignes de transports publics du SMMAG - Autorisation du Président à signer l'avenant n°1 au contrat n°2023-1000135.	<b>Adoptée</b>
5	Mobilités urbaines - renfort de la ligne N62 Grenoble - Le Sappey en Chartreuse - Col de porte	<b>Adoptée</b>
6	Compétences obligatoires - Réforme du régime indemnitaire : Dispositions indemnitaires complémentaires au dispositif du RIFSEEP applicables au personnel du SMMAG.	<b>Adoptée</b>
7	Compétences obligatoires - Modification des représentants du SMMAG au sein de la SPL Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (ALEC).	<b>Adoptée</b>
8	Compétences obligatoires - SPL ALEC - Rapport annuel du représentant du SMMAG pour l'exercice 2023.	<b>Adoptée</b>
9	Compétences obligatoires - SPL MTAG - Rapport annuel du représentant du SMMAG au conseil d'administration pour l'exercice 2023.	<b>Adoptée</b>
10	Mobilité Urbaines - Budget annexe - Fixation des durées d'amortissement complémentaires des biens à compter du 1er janvier 2020.	<b>Adoptée</b>
11	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Budget annexe Mobilités Partagées - Fixation des durées d'amortissement complémentaires des biens à compter du 1er janvier 2020.	<b>Adoptée</b>
12	Compétences obligatoires - Budget principal - Provisions pour créances irrécouvrables.	<b>Adoptée</b>
13	Mobilités urbaines - Provisions pour créances irrécouvrables 2024	<b>Adoptée</b>
14	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Provisions pour créances irrécouvrables 2024	<b>Adoptée</b>
15	Compétences obligatoires - Evolution du taux de versement mobilité sur le territoire des communes membres de la Communauté de communes Le Grésivaudan.	<b>Adoptée</b>
16	Compétences obligatoires - Budget principal - Décision modificative n°1 - exercice 2024	<b>Adoptée</b>
17	Mobilités urbaines - Budget annexe Mobilités urbaines - Décision modificative n°1 - exercice 2024	<b>Adoptée</b>
18	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Budget annexe Mobilités Partagées - Décision modificative n°1 - exercice 2024	<b>Adoptée</b>
19	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Budget Annexe Mobilités partagées, actives et intermodalités - Admission en non valeur 2024.	<b>Adoptée</b>
20	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Liaison inter-rives modes actifs Crolles/Brignoud - Acquisitions foncières des parcelles relatives au projet auprès de propriétaires privés.	<b>Adoptée</b>
21	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Tarif de redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs d'autopartage sur les places de stationnement dans les P+R du SMMAG.	<b>Adoptée</b>
22	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Convention de financement des trajets M covoit' RDV.	<b>Adoptée</b>
23	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'une liaison inter-rives entre Saint-Ismier et Le Versoud : bilan de la concertation relative à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.	<b>Adoptée</b>
24	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'une liaison inter-rives entre Crolles et Brignoud : Bilan de la concertation relative à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.	<b>Adoptée</b>
25	Mobilités urbaines - Tarification solidaire - Adaptation du dispositif d'accès à la tarification solidaire et nouveaux conventionnements pour l'accès au droit.	<b>Adoptée</b>
26	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Covoiturage spontané : Service M' Covoit Pouce sur le territoire du SMMAG- Avenants n°1 des 3 lots n°2023-41, 2023-42 et 2023-43.	<b>Adoptée</b>